

Image not found or type unknown



## Rehaussement terrain voisin

Par **soyer**, le **09/06/2014** à **06:31**

Notre voisin a surélevé son terrain d'au moins 1 m et implanté un terrain de boules sur la partie rehaussée à environ 3m de notre clôture. (or nous avons tous de grands terrains, environ 6000m<sup>2</sup>). De ce fait le terrain de boules se trouve en vue directe sur une chambre de notre maison et sur tout notre espace piscine, sans compter le bruit. Notre piscine est antérieure à sa maison et sa propre maison est à l'autre bout du terrain, à environ 20m et il aurait largement eu la place de positionner le terrain à proximité de sa propre maison. il n'a pas affiché de panneau d'autorisation de surélévation de terrain. Faut il un permis pour un tel rehaussement? que puis je faire sur le trouble de voisinage quant à la vue créée mais à plus de 3 m et au bruit?  
merci